

Contenu

Formation 1 journée (6h)
Ref : REL1

Connaître les flux financiers et les solidarités possibles au sein du bloc communal

Objectifs pédagogiques

Connaître les différents flux financiers découlant du transfert de compétences
Appréhender la mise en place d'un pacte financier et fiscal

Descriptif de la formation

• Connaître les différentes formes de coopération et leurs enjeux

La coopération conventionnelle
La mutualisation de biens, de services et de personnels
Les principes du transfert de compétences

• Implications budgétaires et fonctionnelles du transfert de compétences

Quel est le rôle de la CLECT (Commission d'évaluation des charges transférées) et sa composition ?
Organisation du travail d'évaluation des charges transférées
A quoi sert le rapport de la CLECT et à quelles obligations doit-il répondre en termes de formalisme et de contenu ?

• Bien appréhender le calcul des attributions de compensation (AC)

Méthode classique, libre ou préfectorale : quelle méthode d'évaluation adopter ?
Les charges de centralité : comment doivent-elles être prises en compte ?
Les possibilités de révision des attributions de compensation

• Mettre en place un pacte fiscal et financier

Les objectifs du pacte
Comment construire un pacte financier et fiscal efficace ?
Les outils du pacte financier et fiscal : les attributions de compensation (AC), la dotation de solidarité communautaire (DSC), les fonds de concours, le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales ...

- **PRÉREQUIS** : Aucun
- **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHES**
Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation
QCM de 10 questions.
Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché
- **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**
Le diaporama de la formation
- **METHODOLOGIE**
Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier